

Tournoi Seniors et Badminton adapté de POMEROL 20 & 21 janvier 2024 - N° autorisation : 2300986

Règlement :

ARTICLE 1

Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciées à la F.F.Bad et en règle avec celle-ci. Tous les participants devront être en possession de leur licence. Les participants au nombre limité à 180, seront admis par ordre chronologique (cachet de la poste faisant foi)

Le présent tournoi est limité à la catégorie seniors et aux classements NC à R4 (séries NC, P ; D8/D9 ; R6/D7 ; R4/R5)

ARTICLE 2

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou une partie du présent règlement, ainsi que les tableaux en accord avec le juge arbitre, dans l'intérêt du tournoi, si cela s'avère nécessaire. Le comité d'organisation se réserve aussi le droit de limiter le nombre d'inscriptions des joueurs.

ARTICLE 3

Les règles du jeu sont celles éditées par la F.F.BAD

Le logiciel employé sera : Badnet

Le tournoi est placé sous l'autorité du juge arbitre Nicolas VISELE. Ce dernier prendra les décisions concernant toutes requêtes faites par un joueur et sa décision sera sans appel.

Point particulier :

Si le volant touche le plafond ou un câble :

- A l'engagement, le volant est remis.
- Au cours de l'échange, le volant est compté faute

Une tenue correcte est exigée, suivant les termes du règlement de la F.F.BAD.

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS

Droit d'inscription : 1 tableau 16 € , 2 tableaux 22 €

Seules les inscriptions, effectuées par les clubs, ou versées directement par les joueurs sur Badnet, et accompagnées de leurs règlements seront prises en compte, et devront nous parvenir au plus tard le vendredi 12 janvier 2024.

Les inscriptions sont limitées à 1 tableau par jour. Le tirage au sort sera effectué le 13 janvier 2024. Après cette date, le remboursement des inscriptions n'est pas exigible en cas de forfait volontaire ou non justifié.

Samedi 20 janvier 2024 : Double Hommes et Double Dames

Dimanche 21 janvier 2024 : Simple Homme, Simple Dame et Double Mixte

ARTICLE 5 : HORAIRES PREVISIONNELS

L'organisation du tournoi sera rigoureuse, sur le respect des horaires qui seront affichés dans la salle.

A titre Indicatif :

Samedi : accueil des joueurs à partir de 8 h 30, début des matches à 9 h 00 ; derniers matches lancés à 20 h 00

Dimanche : accueil des joueurs à partir de 8 h 30, début des matches à 9 h 00 ; derniers matches lancés à 18 h 00.

Cinq minutes après le deuxième appel, tout joueur absent sera déclaré W.O.

ARTICLE 6 : VOLANTS

Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs. Ils sont à choisir dans la liste des volants homologués par F.F.BAD, en cas de litige, les volants officiels du tournoi seront : MAVIS 370 pour les plastiques et FORZA S 6000 pour les plumes (volants officiels tournoi régional saison 2023/2024).

ARTICLE 7 : TABLEAUX

Les rencontres se dérouleront par poules (avec 2 sortants par poule de 3 et par poule de 4) puis par élimination directe. Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points. Pour une question d'homogénéité et en cas de trop grande disparité de niveau des joueurs, les organisateurs du tournoi se réservent le droit de scinder chaque tableau en 2 niveaux ou même refuser une inscription.

ARTICLE 8 : ARBITRAGE

Les matchs de poules seront effectués en auto-arbitrage, les matchs en élimination directe seront, si possible arbitrés. Vous aurez 3 minutes maximum, à compter de l'appel de votre match, pour démarrer celui-ci.

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum.

ARTICLE 9 :

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous ses accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match, sauf accord de l'adversaire (si le match est en auto-arbitrage) ou de l'arbitre (si le match est arbitré). Seuls les joueurs appelés pour disputer un match, arbitre et membres de l'organisation ont accès à l'aire de jeu.

Il est impératif que l'ensemble des joueurs restent dans la salle jusqu'à l'affichage des tableaux finaux (validation des sorties de poules, en effet si jamais un WO d'une poule, sur son dernier match, sort par exemple second de la poule, le 3^{ème} sera repêché, cf R.G.C.)

De même l'ensemble des joueurs doivent porter une tenue conforme au règlement fédéral sur les tenues.

ARTICLE 10 : SANCTION

Rappel des sanctions : En application du R.G.C., tout joueur qui ne se présente pas à une compétition pour laquelle il était inscrit et qui ne fournit pas de justificatif dans les 5 jours suivant cette compétition se verra infliger une sanction de 2 mois de suspension de toute compétition et 6 mois en cas de récidive. Le joueur concerné ne pourra rejouer qu'après expiration de son délai de suspension.

ARTICLE 11: CARTON

Tout participant à la compétition qui se voit infliger un carton (rouge ou noir) suite à un mauvais comportement devra signer un formulaire auprès du Juge-Arbitre. Ce document expose les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 du Guide du Badminton)